

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES ...

Préparation de la rentrée scolaire 2014

Examens des élèves

11377 candidats ont passé ou vont passer les épreuves de la session 2014.

↳ 6320 candidats inscrits aux épreuves du brevet des collèges. Communication des résultats le 8 juillet à 14 heures.

↳ 5057 candidats inscrits aux épreuves du baccalauréat, toutes séries confondues. Affichage des résultats à partir du 4 juillet 2014 pour les épreuves du 1er groupe, après le 9 juillet pour celles du 2nd groupe.

Tous les résultats également en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr>

Les conditions de la prochaine rentrée scolaire dans le département ont été présentées au conseils départementaux de l'éducation nationale le 11 avril et le 25 juin en préfecture. L'inspecteur d'académie, directeur académique a décliné les décisions qu'il a prises à l'issue des différentes audiences et concertations engagées depuis le début de l'année avec les représentants des personnels, les parents d'élèves, les élus.

• Les décisions pour le primaire

La dotation attribuée (+ 16 emplois) permettra d'accompagner les priorités départementales : évolutions de la démographie scolaire, remplacements, refondation de l'éducation prioritaire, mise en œuvre du plan autisme et du dispositif « plus de maîtres que de classes ». Les mesures de carte qui en découlent concer-

nent des modifications de structures, des retraits et des implantations d'emplois, des situations à suivre en fonction du nombre d'élèves recensé à la rentrée. 51609 élèves sont attendus dans les 472 écoles publiques le 2 septembre, soit plus de 353 élèves par rapport à la rentrée 2013.

• Les décisions pour le collège

La dotation départementale en moyens d'enseignement est sensiblement la même que celle de la rentrée 2013. Elle doit permettre d'accueillir les 21646 élèves attendus, en légère hausse par rapport au constat de la rentrée 2013. Les moyens sont répartis entre les 44 collèges, en tenant compte des horaires réglementaires et du nombre de classes (y compris celles relevant des dispositifs pour élèves à besoins éducatifs particuliers), des associations sportives.

• Des mesures pour l'éducation prioritaire

La rentrée verra la mise en place des premières mesures de la Refondation de l'éducation prioritaire. Il en va tout particulièrement du REP⁺ Diderot (1 des 102 en France et le seul de l'académie) installé le 6 juin dernier en direct de la maternelle Dürer. Il se substitue et prolonge le programme ECLAIR sur le collège et les 12 écoles de son secteur. REP⁺ parce que plus de moyens, et tout particulièrement l'effort important pour libérer du temps de travail en commun et de formation des équipes pédagogiques.

Pour le détail des mesures départementales, se reporter au dossier de presse en ligne sur <http://www.ac-besancon.fr/dsden25>.

Sur le front ... du centenaire de la « Der des Der », 1914–2014

En 2014 débute le cycle des manifestations nationales et internationales qui vont commémorer sur quatre années la mémoire de la Première guerre mondiale, avec un premier temps fort, la prochaine célébration du jour de l'Armistice. En France, l'événement est coordonné par la Mission du centenaire déclinée dans les départements sous la houlette du préfet, et l'éducation nationale y est étroitement associée. Et pour cause !

Partout, les projets se précisent, nombreux et divers, répartis sur le territoire : numérisation des fonds documentaires et d'archives (lettres, photos, matricules des soldats ...), éditions, bibliographies, expositions, spectacles, productions filmiques ...

Mais aussi des projets scolaires qui trouveront dans toutes les ressources qui se constituent localement de précieux points d'appui aux apprentissages. Car pour les classes, du primaire au lycée, participer est une opportunité privilégiée de prendre conscience, avec leur grille de lecture et de compréhension, des enjeux mémoriaux, patrimoniaux, artistiques que représente la commémoration du centenaire. Apprendre l'histoire autrement !

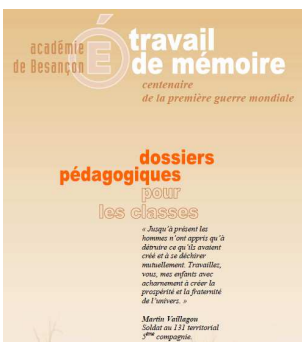
L'histoire de la Guerre de 1914-1918 est étudiée dans les programmes scolaires dès le cycle 2 du primaire et peut être déclinée dans d'autres disciplines (géographie, maîtrise de la langue, langues étrangères, arts

visuels ...). Les conseillers pédagogiques composant la commission départementale « culture humaniste et histoire des arts » ont, sous la responsabilité de Claire Bouiller inspectrice, conçu et rassemblé un ensemble de ressources pédagogiques multimedias qui seront disponibles dans l'espace pédagogique numérique dédié au projet départemental à l'adresse <http://www.ac-besancon/dsden25> (Politique éducative / Ressources).

Autres Ressources :

• Centenaire de la Première guerre mondiale sur <http://eduscol.education.fr>.

• Mission du centenaire de la Première guerre mondiale sur <http://centenaire.org/fr>.



Au sommaire de l'espace numérique pédagogique départemental 14-18

- Les monuments aux morts
- La BD
- Chronocourse en ville
- Le quotidien pendant la guerre
- Le soldat inconnu
- Enquête aux archives départementales du Doubs
- L'enfant et la guerre
- Affiches de propagande
- Charlot soldat

EN DIRECT ...

Un micro-lycée pour une seconde chance

Qu'en disent-ils ?

« Je ne savais plus ce qu'était le matin » (Mehdi)

« Essayer de passer le bac seul à la maison c'est dur et pas motivant » (Mathias)

« Décrocher le bac, c'est le summum » (Rabah)

« Pour pouvoir choisir le métier que j'aime, il me manque le bac » (Nergiz)

« Raccrocher, c'est aussi décrocher de l'ancienne vie » (M. Gérard, coordonnateur)

« L'habitude de l'échec, c'est aussi la peur de la réussite » (M. Gérard, coordonnateur)

« Décrochage scolaire » : quelques chiffres

Lors de la campagne de recensement de février 2014, 1314 jeunes ont été recensés comme décrocheurs, soit un nombre légèrement en baisse par rapport à la dernière campagne de 2013. A souligner par ailleurs un meilleur suivi, en amont et en aval, de leur parcours par les établissements et la commission départementale.

Dossier suivi à la DSDEN du Doubs par Brigitte Dutreuil, inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'information et de l'orientation —Tél. 03 81 65 48 72 / Fax. 03 81 65 48 92 / Mél. io.dsden25@ac-besancon.fr

Sur 22 candidats retenus, ils sont finalement 14 à passer les épreuves du baccalauréat (3 filles et 11 garçons), ils ont 19, 20 ou 21 ans, ils sont issus de différents établissements et ils ont effectué leur rentrée des classes au lendemain des vacances d'automne 2013.

La 1ère promo

Nergiz, Lina, Widad, Miljan, Nicolas, Yann, Mehdi, Noé, Mathias, Rabah, Jérôme, Guillaume A., Guillaume B. et Jonathan constituent la toute première promotion du micro-lycée qui a ouvert dans l'académie le 4 novembre, au sein du lycée Armand Peugeot à Valentigney dans le Doubs.

Ces jeunes adultes ont ceci de particulier d'avoir quitté l'école en fin de classe de 1^{ère} ou en terminale sans diplôme ni qualification et de reprendre leurs études après plusieurs semaines, plusieurs mois, voire plusieurs années de rupture.

Repérés et contactés lors des campagnes de lutte contre le décrochage par les centres d'information et d'orientation (CIO) et les missions locales, ils ont intégré cette nouvelle structure pédagogique pour préparer en 8 mois le baccalauréat et un projet de formation. Ils sont arrivés là avec une motivation forte et une volonté de fer. De même pour l'équipe pédagogique et éducative, volontaire et mobilisée, qui les prend en charge.

La formation

Le petit groupe y suit un enseignement cousu main : des cours dans les classes terminales du lycée, en groupe ou en individuel sous forme de tutorat, d'aide personnalisée, de stages de re-

mise à niveau, des emplois du temps de la semaine adaptés aux besoins particuliers de chacun (certains d'entre eux poursuivent en parallèle une activité professionnelle), avec des entretiens hebdomadaires permettant de les ajuster. Le projet d'orientation, choisi, y tient bien sûr toute sa place. Un professeur référent les accompagne tout au long de leur parcours.

Pourquoi un micro-lycée ?

Chacun sait que l'absentéisme scolaire est un des premiers signes du décrochage. Aussi, l'assiduité des élèves ne serait-elle pas déjà, en soi, une réussite de l'expérience innovante ?

C'est tout l'enjeu de cette structure d'insertion scolaire de petite taille : raccrocher des jeunes à une formation initiale leur permettant de décrocher le diplôme-sésame et de réaliser un projet à l'issue du baccalauréat.

Fort de son expérience dans l'accompagnement à la qualification et à l'insertion professionnelle (dispositif DAQIP) et dans le comité local d'aide à l'insertion (dispositif CLAIN) à Montbéliard, le lycée Armand Peugeot à Valen-

tigney était tout désigné. Par ailleurs, dans l'Aire urbaine, 41 % des jeunes au chômage n'ont ni diplôme, ni qualification.

La recherche de solutions s'exerce avec les partenaires. Ici, les lycées et le centre d'information et d'orientation, les missions locales, le Pôle emploi et la Maison de l'adolescent à Montbéliard.

Le dispositif micro-lycée s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire engagée dans la continuité du plan interministériel « Agir pour la jeunesse » en 2009, et plus particulièrement dans le cadre des réseaux de « formation qualifiante emploi » (FOQUALE) destinés à ramener de jeunes décrocheurs sur les bancs de l'école.

Présentation du dispositif sur le site internet du lycée <http://missiontice.ac-besancon.fr/lycee-armand-peugeot/>.

Contact : Michèle Hugel, proviseure, Jean-Hugues Gérard, professeur coordonnateur, Tél : 03 81 30 71 00 - Fax : 03 81 30 71 03



Lettre d'information IA25

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

Téléphone : 03 81 65 48 50

Télécopie : 03 81 65 48 92

Mél. ce.dsden25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://www.ac-besancon.fr/dsden25> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

Les nouveaux textes chaque jeudi sur

<http://www.education.gouv.fr/bo/>

Bulletin officiel [B.O.]



PÔLE ARTS
Ecole Brossolette
35 avenue Montrapon
25000 Besançon

SCÈRÉN

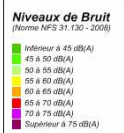
SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE
CRDP FRANCHE-COMTÉ
CDDP DOUBS



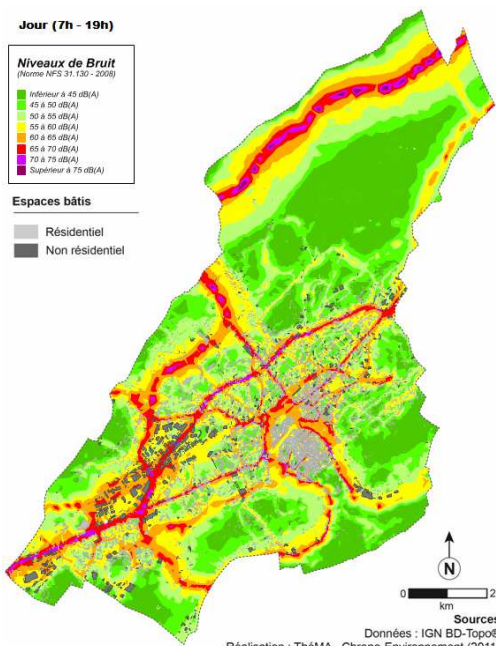
CAREP
Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire

Le bruit se mesure en décibels (dB). Quelques repères : 120 dB, seuil de douleur pour l'oreille humaine, 160 dB bruit d'un avion au décollage, 190 dB pour une fusée au décollage.

Jour (7h - 19h)



Espaces bâtis
 Résidentiel
 Non résidentiel



Sources
Données : IGN BD-Topo®
Réalisation : Théma - Chrono-Environnement (2011)

La Lettre mensuelle d'information professionnelle. ISSN n°2119-1182
 Directeur de la publication : Jean-Marie RENAULT, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) du Doubs. Conception — coordination : Virginie Baricault, Tél. 03 81 65 48 86 - Mél. ce.communication.dsden25@ac-besancon.fr.

La Lettre mensuelle d'information professionnelle diffuse aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département, de connaître les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, de favoriser l'échange d'expériences et de méthodes. La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

ZOOM SUR LA RECHERCHE ...

Le bruit en milieu urbain, exposition des enfants et scolarité

Les conclusions de l'étude sont désormais connues. Au-delà de leur valorisation sous forme d'articles scientifiques depuis 2010, ce programme a nourri une kyrielle de travaux de recherches universitaires de licence, master et doctorat, tant le sujet traité, nouveau et original, a ouvert de champs d'investigation dans diverses disciplines : santé publique, épidémiologie, acoustique, mécanique, statistiques, géographie, sciences de l'éducation .

- Pour le programme de recherche dont il est question ici, il s'agissait de déterminer le niveau d'exposition au bruit d'une population urbaine, celle des enfants scolarisés en CE2, et d'en évaluer les conséquences sur leurs performances scolaires. L'étude conduite par le Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon a été appliquée sur l'ensemble de la commune de Besançon durant l'année scolaire 2006-2007. Elle a concerné 964 enfants scolarisés

dans les écoles publiques et leurs familles et mobilisé différents partenaires : les laboratoires Chrono-environnement, FEMTO-ST, ThéMA, et Psychologie de l'université de Franche-Comté, la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Doubs, le centre scientifique et technique du bâtiment. Elle a également bénéficié de l'aide de la ville et de la communauté d'agglomération. Voilà pour le cadre.

- L'évaluation du niveau d'exposition au bruit a nécessité de mener une campagne de mesures acoustiques au domicile de 50 élèves (échantillon constitué par tirage au sort) pendant une huitaine de jours, en continu (24 h / 24), à l'intérieur et à l'extérieur des logements. En parallèle, une carte du bruit environnemental de la ville de Besançon a été réalisée et utilisée pour calculer un niveau sonore théorique à l'extérieur des écoles et de l'habitation de l'ensemble des élèves de l'étude. L'éducation nationale avait fourni les résultats (anonymes) des élèves aux évaluations effectuées au début du CE2, les parents, pour 75 % d'entre eux, avaient répondu à un questionnaire individuel portant sur la famille, sa structure, son cadre de vie, sur l'environnement

sonore du logement. Les modalités de l'étude avaient fait l'objet, au préalable, d'une communication aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux familles. Voilà pour la méthode.

- Les effets du bruit sur la santé sont connus. Mais quel enjeu chez l'enfant ? A quel niveau de bruit les élèves du primaire sont-ils exposés à Besançon ? De quelles façons la pollution sonore peut-elle modifier le niveau scolaire des élèves ?

Les résultats font apparaître des effets significatifs du bruit subit, à l'école et à la maison, sur les résultats scolaires, avec des nuances entre les acquis des élèves en français et en mathématiques, même lorsque les professions et catégories socio-professionnelles des parents (nomenclature INSEE) sont prises en compte. Ainsi, en moyenne, un élève exposé à dix décibels de plus que ses camarades obtient cinq points de moins aux évaluations scolaires. Au-delà de l'étude quantitative, (niveau de bruit mesurable) l'analyse qualitative (perception, gêne, sensibilité ...) reste à explorer. Le travail des chercheurs se poursuit dans ce sens.

Contact : Centre de méthodologie clinique au CHRU, frederic.mauny@univ-fcomte.fr, sophie.pujol@univ-fcomte.fr.

